



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de Presse

13 août 2015

La publication des résultats provisoires des élections communales pour la province d'Antananarivo par la CENI-T, hier, figure au centre de l'information. La victoire provisoire de Lalao Ravalomanana a donc été confirmée et n'attend plus que le tribunal administratif l'atteste, étant donné l'écart de voix important qui la sépare de Lalatiana Rakotondrazafy. La conférence de presse donnée par l'ancien Président Didier Ratsiraka, à l'occasion de la sortie de son livre autobiographique, occupe également les colonnes des journaux parus aujourd'hui.

Processus électoral

CENI-T, PROCLAMATION DES RESULTATS PROVISOIRES POUR LA PROVINCE D'ANTANANARIVO

« Communales à Antananarivo, le TIM perd largement du terrain » titre **L'Express de Madagascar**. En effet, sur les 310 communes que compte la province, le parti politique de Marc Ravalomanana n'en a gagné que 90. Dans le district d'Ankazobe, le Tiako I Madagasikara n'a acquis qu'un siège sur les 14 communes et seulement 2 sièges, sur les 16 à pourvoir dans le district d'Antananarivo Avaradrano. La formation politique de l'ancien président Ravalomanana a cependant réussi à se placer à la tête de la moitié des 26 communes du district d'Antananarivo Atsimondrano et bien entendu, à remporter « haut la main » la course à la magistrature de la Commune urbaine d'Antananarivo, avec un score de 55,96% des voix, pour l'ancienne première dame. En termes de communes gagnées, le HVM arrive en tête avec 128 communes obtenues tandis que les performances MAPAR, dans la province d'Antananarivo, ne sont guère reluisantes, en accusant seulement 10 sièges. (p.3) (Madagascar Matin p.2 ; La Vérité p.2)

- **L'Express de Madagascar** fait remarquer que les candidats du TIM ont échoué dans les communes d'Anjeva gare, d'Antsirabe ou encore d'Andranomanelatra, considérées comme étant les fiefs du parti. Selon une source proche de la formation politique, ces résultats s'expliquent notamment par un problème de « casting ». Des candidats pressentis TIM ont en effet rejoint les rangs du parti présidentiel ou se sont désistés, pour se présenter en tant qu'indépendants. (p.3) **Les Nouvelles** a également souligné cette défaite du TIM dans son fief, la région Vakinankaratra, en rapportant que le candidat du parti s'est incliné devant l'ancien Chef de Région le candidat indépendant Paul Razanakolona qui accuse 32,56% des voix contre 31,55%, pour son adversaire. (p.3) **Madagascar Laza** (p.3)
- **Midi Madagasikara** relève que sur les 9 candidats en lice dans la course à la magistrature de la capitale, seule Lalatiana Ravololomanana était présente, hier, lors de la proclamation des résultats provisoires par la CENI-T. Cette dernière a déclaré qu'elle a honoré l'invitation de la Commission électorale. (p.14) **La Gazette de la Grande île** (p.12)
- Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation appelle au calme et au respect de l'Etat de droit, en attendant les résultats définitifs. La population a besoin d'une paix sociale, affirme-t-il. A titre de rappel, Mahafaly Olivier souligne que les consignes interdisant toutes manifestations sur la voie publique ou tout attroupement avant la proclamation des résultats définitifs sont maintenues. **Midi Madagasikara** (p.14) Le député TIM Rajaonson Mamy œuvre également dans

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



ce sens en soutenant que les manifestations populaires ne favorisent pas un climat de paix et de stabilité **Les Nouvelles (p.8)**

- *La victoire provisoire et officielle de Lalao Ravalomanana, pour la Commune Urbaine d'Antananarivo, a été confirmée par les résultats électoraux publiés hier par la CENI-T. Elle remporte donc ces scrutins avec un score de 98 535 des suffrages sur les 176 085 exprimés, soit 55,96% des voix. Elle est suivie par la candidate Lalatiana Rakotondrazafy du FREEDOM qui accuse 31,52% des suffrages. Le classement des 7 autres candidats en lice pour la magistrature de la capitale est le suivant : Hery Rafalimanana, Harilala Ramanantsoa, Véronique Rajerison, Andry Ranaivo, Lalatiana Ravololomanana, Harimanana Raniriharinosy et Hasimbola Rakotoaritsifa. Au niveau du Conseil municipal, le TIM s'est octroyé 31 sièges contre 17 pour le FREEDOM, 2 pour MADAVISION mais également IARIVO MITAMBATRA et 1, pour les formations UNRMM, STAND UP et MPANOHITRA. Les partis politiques AREMA et MAMIMI, quant à eux, ne seront pas représentés au niveau de ce conseil* **Midi Madagasikara (p.14)**
- *Dans une interview, Fetison Rakoto Andrianirina du parti Renouveau pour la Démocratie Sociale (RDS) estime que l'organisation de ces élections communales est insatisfaisante, compte tenu des moyens mis à la disposition de la CENI-T et de ses expériences en termes d'organisation des élections. Et d'ajouter qu'au regard des nombreuses réclamations et des plaintes au niveau national, la dégradation du climat politique est à craindre.* **Les Nouvelles (p.2)**
- *Le parti MAPAR met en garde contre toute conspiration visant à renverser les résultats, en référence notamment à la multitude de requêtes déposées auprès du tribunal administratif par le candidat arrivé en deuxième position dans la commune d'Ambilobe.* **Les Nouvelles (p.2)**
- *La Gazette de la Grande île affirme dans ses colonnes que la CENI-T a publié les résultats des autres chefs-lieux de province, à savoir Mahajanga, Fianarantsoa et Toliara. Le journal a d'ailleurs fait remarquer que les résultats des deux dernières villes ont été validés bien qu'ils soient « contestés » et « controversés ». Il s'étonne par ailleurs du fait que la Commission électorale ait avancé les résultats des 95 bureaux de vote de Fianarantsoa alors que ceux de trois BV ont longtemps été manquants. Le quotidien s'interroge finalement sur les différences de résultats entre les SRMV et les SADIR alors qu'il s'agit de branches de la CENI-T* **(p.3)**
- *Madagascar Matin et La Vérité s'insurgent contre les propos du président de la CENI-T faisant part de sa fierté par rapport à l'organisation de ces scrutins de proximité et de l'atteinte des objectifs fixés par la Commission électorale. Ces quotidiens estiment que cette opinion de Ndrina Mamy Ralaiariliva ne respecte aucunement les frustrations des électeurs qui n'ont pas pu prendre part à ses scrutins* **(p.2)**

PRES DE 1800 REQUETES TRAITÉES

Selon le Commissaire général de la loi près le Conseil d'Etat, Rakotomandimby Benjamin, 1797 requêtes sont actuellement traitées par les 6 tribunaux administratifs dans tout le territoire national, ce qui dépasse le nombre de communes dans tout Madagascar, qui est de 1696. Ce chiffre sera d'ailleurs revu à la hausse puisque des requêtes sont envoyées par mandats postaux ou encore, déposées auprès des greffes des tribunaux de Première Instance. Ce magistrat explique par ailleurs que les tribunaux administratifs disposent d'un délai d'un mois, après la proclamation des résultats provisoires de la SADIR ou Structure Ad hoc Interrégionale, pour proclamer les résultats définitifs sur les maires et conseillers élus. A titre d'information, la province de Fianarantsoa accuse le plus grand nombre de

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





requêtes reçues à hauteur de 414, suivie de Toliara, Mahajanga, Toamasina et Antananarivo, respectivement de 380, 316, 300 et 287 requêtes traitées. **Midi Madagasikara (p.13)**

TAUX DE PARTICIPATION TRÈS VARIÉ

Au regard des résultats proclamés hier par la CENI-T, **L'Express de Madagascar** fait constater un écart considérable entre les taux de participation dans les grandes villes, leurs environs immédiats et les communes rurales. En effet, le taux le plus bas enregistré est de 19% contre 81%, pour le plus élevé. En ce qui concerne la Commune Urbaine d'Antananarivo, le taux de participation avoisine les 29,11%. **(p.5)**

Economie et société

MAINTIEN DU CALENDRIER DU BACCALAUREAT

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique rassure les candidats quant au maintien du calendrier de l'examen du baccalauréat pour le 17 août. Selon le professeur Blanchard Randrianambinina, Directeur général de l'Enseignement supérieur, tous les préparatifs pour accueillir cet examen officiel sont en place : les responsables des 252 centres d'examen de toute l'île ont été désignés et les sujets d'examen ont déjà été acheminés, sous escorte des forces de l'ordre, dans les universités. Toujours à lui d'affirmer que la hausse de 7% du nombre de candidats pour cette année n'impactera pas sur le bon déroulement du baccalauréat. **(L'Express de Madagascar p.6 ; La Gazette de la Grande île p.3)**

GREVE DU SECES, ENFIN UN CONSENSUS

Après 2 mois de grève, un consensus a finalement été trouvé entre le bureau national du SECES et les deux départements ministériels concernés, à savoir le ministère de l'Enseignement Supérieur et celui des Finances et du Budget. Dimby Ralambomanana, président national par intérim du SECES, a annoncé la reprise des activités pédagogiques par les membres du syndicat des enseignants chercheurs. Les présidents de chaque section devront, à leur tour, faire part de cette décision prise par le bureau national. Il fait cependant remarquer que la décision de reprise des cours appartient à chaque section. Face à cette déclaration, Simone Baholisoa Ralalaoherivony, présidente du SECES section Antananarivo, affirme ne pas pouvoir avancer de date précise pour la reprise des cours. Selon elle, la décision finale appartient à l'Assemblée générale du SECES, dans la mesure où cette décision du bureau national peut encore être sujet à controverse. A noter que la signature de la lettre d'engagement ne concerne qu'une partie des revendications du syndicat, étant donné que les deux ministères ne se sont engagés qu'à appliquer un seul décret relatif à la grille indiciaire de 2009. Monique Rasoazanana d'ajouter que la négociation pour les autres revendications du SECES se poursuit. **L'Express de Madagascar (p.8)** Selon le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, la signature de l'accord tripartite visant à mettre fin à la grève du SECES marque la volonté des trois parties à engager un climat de paix et de stabilité dans les universités et les Instituts Supérieurs de Technologie. **Midi Madagasikara (p.4) (Les Nouvelles p.5 ; Tia Tanindrazana p.2 ; Madagascar Laza p.5 ; Madagascar Matin p.4)**

LITIGES FONCIERS AU COUM 67HA





Les avis des marchands du COUM 67ha sont mitigés, par rapport au litige qui les oppose à la société SEIMAD. Effectivement, quelques-uns ont accepté de migrer vers une autre place, déterminée par la Commune Urbaine d'Antananarivo contrairement aux autres qui refusent de partir et par conséquent, ont décidé d'observer une grève. Selon les explications de Rakotondramanitra Andrianaly, directeur financier de la CUA, les marchands déplacés auront un nouvel emplacement, soit à Ankasina, soit à Atsimon'ny tsena. **L'Express de Madagascar (p.10)** Le responsable juridique de la SEIMAD, Rafaniraka Naina, explique que le terrain du COUM appartient à la société immobilière depuis 1970 mais suite à une convention avec la Commune urbaine d'Antananarivo, certains marchands d'Analakely ont dû y être déplacés temporairement. Et d'ajouter que le conflit est apparu en 2014, lorsque la société a informé les marchands qu'elle a besoin de son bien. La justice a d'ailleurs déjà tranché une décision en sa faveur en décembre 2014 et qu'elle applique actuellement (**Midi Madagasikara p.3 ; Les Nouvelles p.15 ; Tia Tanindrazana p.4 ; Madagascar Matin p.3**)

PROBLEME DU DELESTAGE

Le délestage qui a sévi dans plusieurs quartiers de la capitale ces derniers temps connaîtra une baisse. Pour preuve, le déficit en énergie du Réseau Inter-Connecté d'Antananarivo (RIA) est passé de 50 mégawatts, jusqu'à avant-hier, à 20 mégawatts. En effet, la société Agreckko, un des fournisseurs d'électricité de la JIRAMA, a décidé, après suspension de ces services à l'endroit de la compagnie nationale, de lui réapprovisionner en électricité. Cette décision a été prise à la suite du règlement des arriérés par l'Etat malgache, explique Haja Maminirina, président national du SAT/Jirama. Sur la question de la concession à Symbion Power, le même responsable affirme qu'il s'agit de la seule alternative pour mettre un terme au problème du délestage. **Midi Madagasikara (p.2)**

- **La Gazette de la Grande île** fait preuve d'alarmisme dans le traitement du problème de la JIRAMA en soulignant que le décret portant sur le contrat de la concession de la centrale de Mandrozeza, adopté lors du dernier Conseil des ministres, précise que ladite concession a été accordée sur une durée de 20 ans. D'après son analyse, cet accord aboutira obligatoirement à la cherté de l'électricité (**p.9**)

Politique interne

DIDIER RATSIRAKA SORT UN LIVRE AUTOBIOGRAPHIQUE

L'ancien Président Didier Ratsiraka a tenu une conférence de presse, hier au Carlton Anosy, en raison de la sortie de son livre autobiographique, réalisé par Cécile Lavrard-Meyer et intitulé « Didier Ratsiraka : Transition démocratique et pauvreté à Madagascar ». A cette occasion, l'Amiral a fait plusieurs révélations, notamment sur l'assassinat du colonel Richard Ratsimandrava et le coup d'Etat de 2009. En effet, il a indiqué que le général Gilles Andriamahazo était le commanditaire de ce meurtre avec pour mobile le fait de pouvoir diriger le directoire militaire étant l'officier supérieur le plus haut gradé et le plus ancien de l'époque. Quant au Coup d'Etat de 2009, l'ancien Chef d'Etat a déclaré l'avoir orchestré avec Andry Rajoelina en raison de la cession de terrains aux étrangers par Marc Ravalomanana. Il a donc été convenu de renverser ce dernier afin de mettre en place une transition concertée et ce, sans effusion de sang, ce qui n'a pas été le cas et qui a engendré son retrait de ce plan. (**L'Express de Madagascar p.5 ; Midi Madagasikara p.15**)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



- *Initialement, il était prévu que les chaînes nationales, RNM et TVM, couvrent cette conférence de presse donnée par Didier Ratsiraka au Carlton. L'Express de Madagascar précise que les responsables des stations nationales sont cependant revenus sur leur parole en décidant subitement à la dernière minute d'annuler cette retransmission en direct et ce, bien que tous les matériels à cet effet aient été déjà installés (p.5).*
- *Interrogé sur la question de la motion de déchéance de l'Assemblée nationale, Didier Ratsiraka déclare que cette requête s'avère irrecevable. Par ailleurs, l'ancien Président a soutenu qu'il n'appartient aucunement à la Haute Cour Constitutionnelle de statuer sur la mise en place d'un pacte de responsabilité. Les Nouvelles (p.2)*
- *La Gazette de la Grande île suspecte le ministre d'Etat en charge des Projets présidentiels et non moins président national du HVM Rivo Rakotovao d'avoir ordonné l'abandon de la retransmission en direct de cette conférence de presse par les stations nationales. Le quotidien soupçonne également une tentative de censure des chaînes ayant accepté de procéder à cette retransmission en évoquant des tentatives de brouillage des faisceaux émetteurs pour qu'ils ne puissent se connecter au Centre d'Ambohimitsimbina (p.4)*
- *Tia Tanindrazana a focalisé l'attention sur les propos de l'ancien Président selon lesquels il avait ordonné les tirs ayant retenti autour du palais d'Etat d'Iavoloha au mois de mars 2009 afin de terroriser Marc Ravalomanana et ainsi, le faire fuir (p.2)*
- *Madagascar Matin révèle que la TVM a demandé la somme de 5 millions d'ariary pour la retransmission en direct de l'évènement. Selon le quotidien, cette information émane d'une discussion entre deux techniciens de la station nationale. Il fait d'ailleurs remarquer la présence sur les lieux du directeur de la TVM et du directeur de cabinet du ministère de la Communication, certainement dans l'optique « d'encaisser le magot ». Le quotidien affirme par ailleurs que le ministre Rivo Rakotovao avait demandé aux techniciens de la télévision nationale de redéployer les matériels déjà remballés mais ces derniers n'ont pas exécuté. (p.3)*

Dans une interview accordée à Midi Madagasikara, le Chef de Région de la Haute Matsiatra Riana Andriamandavy a précisé que le calme règne actuellement dans la ville de Fianarantsoa contrairement à ce que l'on essaie de véhiculer dans la capitale. De son opinion, les contestations électorales qui pullulent dans la ville des Vins visent à provoquer des troubles postélectorales car elles s'avèrent d'une part, trop anticipées et d'autre part, le faible nombre de bureaux de vote que compte la ville, 95 au total, devrait logiquement faciliter le décompte des voix en vue d'avoir un aperçu de la tendance des résultats. Concernant l'attaque de la station Viva, il explique que les mesures de sécurité strictement renforcées n'auraient normalement pas permis que cette dernière se produise. Riana Andriamandavy conclut que des intentions de semer des troubles postélectorales sont réelles. (p.15).

Les 11 nouveaux membres du Comité de révision des textes sur le Conseil de Réconciliation Malagasy ont été nommés, durant le dernier Conseil des ministres. Parmi eux figurent 2 membres issus de la Présidence de la République, à savoir le juriste Honoré Rakotomanana et le sociologue André Rasolo. (Les Nouvelles p.2-8) Alphonse Maka, un des nouveaux nommés et non moins ancien Directeur de Cabinet du Président de la FFM, fait savoir que plusieurs textes, à savoir la loi 2012-007 sur l'amnistie ou la loi 2012-008 sur le FFM feront l'objet de révisions Madagascar Laza (p.3) ; La Vérité (p.3)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



- **Tia Tanindrazana** se dit dubitatif quant à l'effcience de la mise en place de ce comité de révision des textes régissant le CRM sur les activités de cette institution (p.2)

Le président de l'Assemblée nationale, Jean Max Rakotomamonjy et le secrétaire général du Parlement, William Befourouack ont répondu présents à la 7^{ème} Conférence annuelle des présidents des Assemblées nationales et des Sénats d'Afrique, qui s'est tenue au Parlement Panafricain d'Afrique du Sud, les 6 et 7 août derniers. Cette conférence s'inscrit dans le cadre du thème « 2015, année de l'autonomisation et du développement des femmes dans le cadre de l'agenda 2063 de l'Afrique ». **Les Nouvelles (p.3)**

Format de couverture

De nombreuses plateformes de la Société civile ont publié une déclaration commune contestant la modification soudaine de la Lettre de Politique Foncière, validée par le Conseil du gouvernement du 26 mai, afin de satisfaire les revendications des syndicats des services des domaines. Pour ces OSC, cette modification est un signe de non-respect du droit de propriété, une violation des droits de l'Homme et conduit également à un retour à la présomption de domanialité. Ainsi, elles constatent que les revendications des syndicats des services du domaine portent sur leur intérêt personnel et non sur l'intérêt des Malgaches et appellent de ce fait le gouvernement à reconsidérer ses décisions dans le but d'œuvrer pour l'intérêt de la population malgache. Une trentaine d'associations et organisations nationales, régionales et internationales sont signataires de ladite déclaration.

(L'express de Madagascar p. 16-17 ; Midi Madagasikara p.18-19)

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar p.3

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Honorine RAMISARIVÉLO: misa.ramisarivelo@eces.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

